

[Le Journal de Robinson](#)



- [Accueil](#)
- [Signalez une info](#)
- [Ecrivez un article](#)
- [Rédaction](#)
- [Associations](#)

Comment le Racing vient s'installer au Plessis

Posté par [Jérôme](#) le Jeudi 31 mars 2011 · [1 Commentaire](#)

Le club de rugby du Racing-Métro 92 construira un centre d'entraînement et s'installera sur le Parc des Sports du Plessis. Quels sont les liens, tissés avec le président du club Jacky Lorenzetti (photo), ex-PDG de Foncia, qui ont peut-être permis au maire Philippe Pemezec de négocier la venue du Racing ?

[Attention, l'article est long]

Franco-Suisse en tête pour la construction de logements dans le Cœur de Ville puis dans la Cité-jardins

Dans son livre *Bonheur de Ville* (1), le maire du Plessis-Robinson Philippe Pemezec explique comment, récemment élu à la mairie, il a négocié avec l'Office HLM du département l'achat des terrains du futur Cœur de Ville. À l'époque, l'office est dirigé par Patrick Balkany et Didier Schuller (dont M. Pemezec explique qu'ils « vont jouer un rôle clé dans l'avenir de cette ville, reconnaissons-le »). Puis M. Pemezec écrit :

(...) Il nous faut alors vendre les droits à construire. (...) Une ville sinistrée, une pression fiscale élevée, (...) qui aurait misé un centime sur le Plessis-Robinson ? Le premier à y croire est Pascal Lorenzetti, alors patron de Franco-Suisse. Il achète immédiatement un premier terrain pour y construire la résidence de Montesquiou (...)

La famille Lorenzetti est donc, dès le début de la mandature de M. Pemezec, partie prenante de l'opération immobilière du Cœur de Ville.

Foncia participe aux opérations de la Cité-jardins

Philippe Pemezec raconte un peu plus loin dans ce même livre « la renaissance de la cité-jardin » dans laquelle il fera construire 1 300 logements dont 250 logements sociaux autour du marché et d'une rivière artificielle. Il évoque l'attrait du PDG de Foncia (2), Jacky Lorenzetti, pour les droits à construire de ce projet immobilier :

Désormais, j'impose mes vues

(...) [En 2000], il reste 21 hectares en friche à aménager. (...) je suis bien décidé à imposer mes vues pour ces troisième et quatrième phases de la Cité-jardins. (...)

On s'arrache le Plessis-Robinson

La Ville achète le terrain à l'Office Départemental pour le vendre à la SEMPRO [société d'économie mixte du Plessis-Robinson, détenue à 80% par la ville, dont M. Pemezec est vice-président] qui va assurer la commercialisation des droits à construire. Vingt-cinq lots sont définis, pour aménager les 21 hectares de terrain (...). En quinze ans, l'image du Plessis-Robinson a bien changé. Il suffit de constater la ruée des promoteurs qui, **sous la houlette de Jackie Lorenzetti, Pdg de Foncia**, s'arrachent les lots. En quelques jours, tous les droits à construire sont attribués (...). À l'heure où les prix de l'immobilier flambent en Ile-de-France, c'est le plus important chantier immobilier de la région (...).



Les lots seront effectivement partagés entre plusieurs promoteurs : la Cogedim, Bouygues Immobilier, Vinci Immobilier, la Sogeprom, Eiffage Immobilier, Habitat Pierre, Franco-Suisse, Icade, Capri, Pitch Promotion, et Kaufman&Broad. La Cité-jardins sera inaugurée par M. Pemezec en mai 2008.

Hervé Caranobe, chargé de mission à la SEMPRO auprès de M. Pemezec, explique lors d'une [interview à ExplorImmoneuf](#) en novembre 2005 : « Les dernières opportunités des Villas Robinson, 230 logements construits par **Foncia Construction** et Nexity-Seeri et livrables au 1er trimestre 2007, viennent de s'envoler. » Le même article explique un peu plus loin : « **Franco-Suisse** propose trois résidences : les Villas Victoria, Florencia et Ophélie. » Encore aujourd'hui, la Franco-Suisse va construire la [Villa Magdalena](#) au Plessis-Robinson ; elle sera livrée en 2013.

Dans [un autre article](#) de ExplorImmoneuf, daté de juin 2006, nous pouvons lire : « En s'éloignant de Paris, le Plessis-Robinson avec 16 programmes en cours de commercialisation est en ce moment une destination phare pour les grandes surfaces (...). On peut trouver des grands appartements auprès de Vinci Immobilier (La Closerie Trianon), Cogedim (Les Rives de Castelmoré), **Franco-Suisse (Les Villas Victoria)**, **Foncia Construction (Villa Solène)**, Kaufman & Broad (L'Accadémia). »

Présence de Foncia après les projets immobiliers

Sur de nombreuses constructions, dans le Cœur de Ville par exemple, Foncia gérait les syndicats de copropriété. Un internaute non identifié raconte, sur [le site du forum de la Cité-jardins](#) :

(...) À la construction du Cœur de Ville, **Foncia était syndic' sur tous les immeubles ou presque**. Normal : ils sont de mèche avec les promoteurs et vont toujours dans leur sens, de manière implicite. De fait, 10 ans après, Foncia a été délogé du Cœur de Ville au profit d'autres syndicats locaux (Immo Plessis essentiellement) ; il n'y a pas de fumée sans feu et j'ai pu m'en apercevoir lorsque j'étais locataire avec Foncia Colbert dans le Cœur de Ville = si vous ne menacez pas par lettre recommandée de voir reconnaître vos plus simples droits, ils feront les morts. Ils savent très bien le faire, cela doit faire partie de la formation de base chez eux...

En effet, l'ensemble des internautes de ce forum décrit des syndicats Foncia chers et pas vraiment performants, exemples à l'appui. Mais ce que l'on peut retenir de ce message, c'est que Foncia, à l'issue de la construction du Cœur de Ville, gérait de nombreux syndicats de copropriété. **Foncia et Franco-Suisse, deux sociétés aux intérêts liés à ceux des Lorenzetti, ont donc eu une grande ou une très grande importance dans les principaux projets immobiliers lancés par Philippe Pemezec depuis qu'il est maire du Plessis-Robinson.**

La polémique de la « vente à la découpe »

En 2005, une polémique apparaît à propos de « ventes à la découpe ». De quoi s'agit-il ? À l'époque, les prix de l'immobilier sont très élevés. Des immeubles, à Paris par exemple, sont vendus lots par lots. Les locataires, s'ils ne pas en mesure d'acheter le bien, sont alors obligés de déménager. Cette pratique « consiste à vendre un immeuble en bloc, souvent après appel d'offres, à un intermédiaire qui agit en marchand de biens, le revend à un autre intermédiaire, parfois dans un délai extrêmement court, et ainsi de suite jusqu'à la phase finale, qui est la revente au détail dite – à la découpe - ». Le problème est que souvent, les locataires sont ignorés lors de ces ventes et qu'ils ne peuvent, en pratique, faire valoir leur droit de préemption. En effet, le sens de la loi est que les locataires devraient être prioritaires pour racheter le bien qu'ils occupent. Une députée UMP, [Martine Aurillac](#), émet alors, toujours en 2005, une proposition de loi, dont les « principes sont clairs : supprimer, autant que faire se peut, les plus-values purement spéculatives, (...) renforcer les sanctions, favoriser ainsi l'accession à la propriété, mais aussi protéger ceux qui ne peuvent pas y accéder. »

Philippe Pemezec sur la même ligne que le lobby immobilier

Philippe Pemezec est à l'époque député. Le 14 juin 2005, M. Pemezec intervient, en session ordinaire, à propos de cette discussion d'une proposition de loi sur le « droit de préemption des locataires en cas de vente d'un immeuble ». Il est contre ce texte pourtant proposé par l'UMP. Son intervention est un exemple d'appel à la déréglementation et à la défiscalisation dans l'immobilier. Il adopte donc **une position parfaitement alignée sur les positions traditionnelles des lobbys de l'immobilier, et donc sur les positions de « M. Foncia »,**

Jacky Lorenzetti. Voici des extraits de son intervention (vous pouvez sauter les deux textes en italique si le temps vous manque) :

(...) Je suis contre ce texte (...). On est en train de céder à l'hystérie médiatique. La France semble découvrir le phénomène des ventes d'immeubles par lots. Pourtant, ce phénomène n'est pas nouveau. Cela fait près de quarante ans que l'on pratique ce type de vente. Je voudrais même relativiser ce phénomène. [M. Pemezec explique que la vente par lots concerne une part restreinte des ventes, 12% à Paris, 5% au niveau national] C'est dire combien ce phénomène est marginal. D'où vient cette soudaine actualité ? Un grand investisseur anglo-saxon, la société Westbrook, a acquis il y a deux ans des immeubles propriétés d'investisseurs français, occupés par des locataires, et a procédé à leurs ventes au détail. Mais Westbrook a sans doute minimisé l'impact d'une telle opération. En effet, les immeubles en question étaient occupés par des personnalités prestigieuses et puissantes. (...) La plupart des protestataires occupant des appartements situés dans les plus beaux quartiers parisiens payaient des loyers de l'ordre de 6 euros le mètre carré alors que la moyenne est de 23 euros. Ces locataires médiatiques, puissamment relayés par la presse et soutenus par quelques élus parisiens – mais je leur pardonne, car ils devaient méconnaître les avantages dont jouissaient ceux-ci –, ont crié au scandale. Le phénomène a pris une telle ampleur que le ministre délégué au logement (...) a dû saisir la commission nationale de concertation. Des personnalités importantes s'en sont mêlées, notamment une grande actrice [Jeanne Moreau, qui dira : "ces propos sont calomnieux"], un homme politique de premier plan qui a participé à la course aux présidentielles [Lionel Jospin, qui ne réagira pas] et un administrateur du Sénat [Christian Oudin, qui dira : "les chiffres cités me concernant sont faux"]. (...) Les protections existent. La loi de 1989, l'accord de 1998 (...). L'accord du 16 mars 2005 a renforcé ces protections (...). Les ventes lot par lot constituent des opportunités extraordinaires d'accession à la propriété, qui était, je crois, un de nos combats : un tiers environ des locataires occupants ont donné une suite favorable à la proposition qui leur a été faite. Alors, fallait-il légiférer ce matin ? Je ne le crois pas. (...) Toute autre mesure n'aura pour effet que de dissuader les investisseurs de rester dans le domaine de l'habitation ou d'y investir à nouveau (...) Les conséquences, c'est que les institutionnels vont se détourner du logement et se tourner vers le secteur du bureau. On assiste aujourd'hui à un écœurement des grands investisseurs nationaux ou étrangers du fait du trop faible rendement de l'investissement locatif et de l'excessif encadrement réglementaire (...). Il conviendrait plutôt d'imaginer un dispositif fiscal attrayant pour que ces grandes signatures restent dans le domaine de l'habitation. Pour moi, ce texte est tout simplement inutile. Le Parlement réglemente trop et à tout va. Mesurez-vous que vous êtes en train de vous attaquer à un des rares secteurs qui dans ce pays marchent encore à peu près bien, l'immobilier ? Vous vouliez permettre au plus grand nombre d'accéder à la propriété. Vous êtes – mais vous en rendez-vous compte ? – en train de faire exactement le contraire. (...) Ce qu'il faut (...) c'est tout simplement introduire des dispositions dans la loi Habitat pour tous, que nous attendons avec impatience. »

Une tribune inspirée par Jacky Lorenzetti

Or, la veille de cette intervention, soit le 13 juin 2005, une tribune paraissait dans les colonnes du journal Le Figaro. L'auteur ? Jacky Lorenzetti, PDG de Foncia (il quittera ses fonctions de PDG plus tard la même année pour devenir président du directoire). Les deux discours sont mis en relation par Isabelle Rey-Lefebvre, dans le journal le Monde daté du 30 juin 2005. Pour elle, la tribune de M. Lorenzetti « semble avoir inspiré cette envolée du député des Hauts-de-Seine. »

Regardons cela de plus près. M. Lorenzetti écrit :

(...) La question [de la vente à la découpe] obsède la presse. Le gouvernement s'émeut et le Parlement va légiférer. Le problème, pour important qu'il soit, peut-il récapituler les interrogations politiques sur le logement en France ? Dans un pays qui cherche encore les solutions au logement pour tous, qui ne sait toujours pas comment construire un secteur intermédiaire à la hauteur des besoins des classes moyennes, qui compte encore des centaines de milliers de mal logés et de sans-abri, voilà qu'on tient la vente à la découpe pour le sujet majeur. De quoi s'agit-il ? De qui parle-t-on ? Le parc de logements locatifs est pour sa quasi-totalité la propriété d'investisseurs particuliers et pour moins de 10% d'investisseurs institutionnels, c'est-à-dire de grandes entreprises ayant fait le choix de l'immobilier pour support de leurs placements (...). Ces investisseurs sont aujourd'hui montrés du doigt parce qu'ils arbitrent leur patrimoine résidentiel et vendent les immeubles qu'ils détiennent, appartement par appartement. (...) à force de surtaxer les propriétaires bailleurs, les pouvoirs publics ont érodé le rendement locatif jusqu'à décourager les meilleures volontés. Les investisseurs institutionnels quittent le domaine de l'habitation parce que le rendement interne de ce placement manque de compétitivité, par rapport aux bureaux en particulier. C'est grand dommage. (...) [Les ventes à la découpe] représentent structurellement 5% des 600 000 reventes d'une année immobilière normale. À Paris (...), les ventes à la découpe ont représenté 15% des 50 000 échanges enregistrés en 2004. (...) L'étude de la Chambre des notaires de Paris nous explique aussi que la vente à la découpe a donné de tout temps aux locataires occupants une opportunité d'accession à la propriété, un tiers d'entre eux la saisissant et achetant à des prix en moyenne inférieurs au marché. (...) Alors d'où vient le battage ? Pourquoi s'indigner ? L'opinion (...) a trouvé qu'il était scandaleux que des locataires jouissant de loyers le plus souvent deux fois moindres que la normale soient invités à entrer dans le marché comme tout le monde. On oublie d'expliquer que le blocage réglementaire, qui empêche depuis 1989 dans l'agglomération parisienne toute augmentation de loyer lors des renouvellements de bail, a fini par créer pour les locataires en place une sorte de secteur artificiel déconnecté du marché. (...) On s'émeut de la situation fâcheuse, tragique même, de tel haut fonctionnaire parlementaire (...) On pleure sur telle grande actrice française (...) On cite tel homme politique de premier plan, peut-être présidentiable (...) Néanmoins, la véritable indécence est ailleurs (...) Il est temps d'en revenir à l'essentiel, c'est-à-dire aux sujets fondamentaux qu'on cache difficilement derrière les considérations de circonstance. Comment faire revenir les institutionnels vers les biens d'habitation ? Comment abonder le parc de logements intermédiaires ? Comment résorber les files d'attente des demandeurs de logements sociaux ? Comment mieux utiliser les fonds publics pour le logement ? Qu'on cesse de distraire le gouvernement de ses missions

cardinales, et qu'à tout le moins on n'empêtré pas son travail lorsqu'il trouve des solutions efficaces aux problèmes, inspiré par la conciliation entre les parties. Surtout, par honnêteté, par vertu morale, par égard pour ceux qui n'ont pas de toit ou pas de logement digne, par respect pour les hommes de dialogue qui déploient les plus beaux efforts pour faire gagner la concertation, moyen de gouvernement moderne et intelligent, qu'on discerne entre la décence et l'indécence.

Deux textes proches

Vous pouvez remarquer la proximité des deux textes. Les deux dénoncent un gonflement artificiel du sujet à cause de sa médiatisation. Les deux citent (ou plutôt ne citent pas) les mêmes personnalités : Jeanne Moreau, Lionel Jospin et Christian Oudin. Les deux disent que le texte n'a pas d'intérêt car il faut d'abord (ton larmoyant) se préoccuper des sans-abris, du manque de logements sociaux, de l'accession à la propriété... Les deux attendent aussi une sortie de cette réglementation étouffante et réclament de « faire revenir les institutionnels vers les biens d'habitation » grâce à « un dispositif fiscal attrayant »... Tous les deux demandent un retour à la loi « Habitat pour tous », moins contraignante que le nouveau texte prévu. Gardons-nous d'écrire que les deux hommes se sont, d'une manière ou d'une autre, concertés : nous n'aurions aucune preuve pour le démontrer. Mais c'est un fait : ces deux interventions présentent, à un jour d'écart, de multiples similitudes.

Qui est M. Lorenzetti ?



Jacky Lorenzetti était dans sa jeunesse, pour l'anecdote, pilote et amateur de rallye. Il a créé en 1972 le groupe immobilier qui prospérera et deviendra Foncia. Lui et sa famille se situaient récemment vers la 330ème fortune française, avec 92 millions d'euros (2009, source Challenges). Il s'agit d'une fortune professionnelle, qui ne prend pas en compte la fortune personnelle, qui serait bien supérieure, de l'ordre du demi-milliard d'euros. M. Lorenzetti est domicilié à Antony. Son épouse étant originaire du Sud-Ouest, il possède aujourd'hui [deux vignobles](#) dans le bordelais, et il se trouve que M. Lorenzetti a également acquis [61% du capital du Racing-Métro 92](#) en mai 2006. Il est alors devenu le président du club de rugby, qu'il a rapidement mené avec succès dans le Top 14 en 2009, puis parmi les clubs d'envergure européenne depuis. Dans [une interview](#) de 2007, il dit : « Foncia qui est mon activité principale est essentielle puisque je conserve la présidence du directoire du groupe. [Terreïs](#) [propriétaire de 30% du réseau Foncia] et le rugby occupent le reste de mon temps... » Le club du Racing, depuis de nombreuses années, s'entraînait à la Croix-de-

Berny. Mais en 2012, le Racing-Métro 92 de Sébastien Chabal s'entraînera au Plessis.

L'arrivée du club au Plessis-Robinson

Le 11 octobre dernier, dans un communiqué, Jacky Lorenzetti louait « la capacité d'écoute de la Mairie du Plessis-Robinson. » En effet, le maire a permis de faire avancer le dossier de déménagement du centre d'entraînement, déménagement qui permettra au Racing de « trouver un espace pour notre centre de formation et l'entraînement de nos équipes à la hauteur de nos ambitions, sur les terrains du Parc des Sports ». Dans ce communiqué, M. Pemezec est cité, il dit : « Nous serions fiers de pouvoir offrir au Racing l'espace dont il a besoin pour accompagner son projet. Par ailleurs, nous partageons avec le club les mêmes valeurs. »

Dès novembre, le maire du Plessis annonce les travaux prévus au Parc des Sports dans le *Petit Robinson* : « [construire une] grande tribune », « agrandir les vestiaires », « refaire les terrains ». Il faut ajouter « un bâtiment administratif » et des « espaces privatisés et sécurisés afin de pouvoir préparer [les] équipes ». Le maire conclut : « un bien beau cadeau pour le sport au Plessis-Robinson ». Qui offre le cadeau ? Est-ce un cadeau ou y a-t-il une contrepartie ?

Dans le dernier numéro du *Petit Robinson* (3), la mairie fait état de l'avancement du projet : « Par délibération du 13 octobre dernier, le Conseil municipal a approuvé le plan de développement du Parc des Sports qui prévoit un certain nombre de travaux et d'aménagement (...) la Municipalité a décidé de contractualiser un bail à construction avec le Racing Arena, cet outil juridique permettant à la Commune de rester propriétaire du terrain et d'exclure toute participation de la Ville au financement des équipements propres nécessaires à l'installation d'un tel club. » Le loyer payé par le club sera de 3000 € HT par mois pendant le bail d'une durée de 50 ans. À l'issue du bail, les constructions reviendront à la ville.

Le marketing comme motivation

Le maire, dans les années 90, fit du football américain une vitrine de la ville. La raison ? Donner à la ville une bonne image, dans le cadre d'un « plan marketing » (1). De fait, la ville avait acquis une petite notoriété lorsque la finale du *Bouclier d'argent* fut diffusée sur France 3. Récemment, le football américain a été écarté de la ville. La raison ? Donner à la ville une bonne image, dans le cadre d'un « plan marketing ». Mais aujourd'hui, c'est le rugby à un niveau national qui permettra au Plessis de glaner davantage de notoriété, le football américain ne faisant plus partie des plans de M. Pemezec.

Conclusions

Jacky Lorenzetti et Philippe Pemezec se connaissent. Ils ont eu l'occasion de faire des affaires immobilières ensemble, au Cœur de Ville, dans la Cité-jardins et sur d'autres programmes immobiliers au Plessis-Robinson. Ils ont déjà montré des positions très similaires sur la législation de l'immobilier : c'est criant dans l'affaire de la « vente à la

découpe. » Cette proximité relationnelle et idéologique est peut-être un élément de réponse à l'arrivée du rugby au Plessis-Robinson, qui permet aux deux hommes de se serrer à nouveau la main. On peut tant dénoncer une proximité nauséabonde avec les milieux d'affaires que saluer un réseau efficace pour amener de l'activité dans la ville du Plessis. Quant à la motivation du maire à faire venir le rugby, elle est claire : c'est du marketing.

(1) *Bonheur de Ville*, Philippe Pemezec, éditions Eyrolles, 2007. Ce livre, publié en période électorale, a coûté le poste de député à M. Pemezec en 2007, l'élection étant jugée irrégulière par le conseil constitutionnel.

(2) Foncia est décrit comme « le plus grand administrateur de biens en France ». Le groupe a pour principales activités la gestion de copropriétés, la gestion locative, la location et la vente. Foncia compte plus de 1 million de clients. (Les Échos, 2005)

(3) Le Petit Robinson n°241, avril 2011.

Crédit photo :

- Photo de Jacky Lorenzetti : Franck Fife pour l'AFP via Le Monde

Liens :

[Notre article sur Philippe Pemezec, début février](#)

[La page de Wikipédia dédiée à Jacky Lorenzetti](#)

[Le site de la Franco-Suisse](#)

[Le site de Foncia](#)

[Site commercial de la Cité-jardins](#)

[Le forum des habitants de la Cité-jardins](#)

Classé dans [@ Le Plessis-Robinson](#), [Habitat-Transport](#), [Politique](#) · Mots-clefs [Immobilier](#), [Parc des Sports](#), [Philippe Pemezec](#), [Racing-Métro 92](#), [Rugby](#)

Commentaires

Une Réponse à l'article : "Comment le Racing vient s'installer au Plessis"

1. *chouetteoubliee* dit :

[3 avril 2011 à 5 h 14 min](#)

Le rôle d'un maire n'est pas celui d'agent immobilier. Il y a quand l'élection un dysfonctionnement majeur chez Pemezec avec la complicité passive de robinsonnais soit intéressés (avantages divers et variés) soit par bêtise! En effet il n'a toujours pas de bilan financiers sur les bien faits de ces constructions bradées aux constructeurs! Quel est le bilan pour les commerces locaux ? Pour les habitants originaires du Plessis? Pour l'emploi en général ? On souhaite que la ville et la Sempro fassent un vrai bilan!

[Répondre](#)

Laisser un commentaire

Nom ou pseudonyme (requis)

Adresse mail (ne sera pas rendue publique) (requis)

Site web

Envoyer

• Derniers articles

- [Nouveau directeur à l'Hôpital Marie Lannelongue](#)
- [Trois délinquants quinquagénaires arrêtés à Sceaux](#)
- [Le chocolatier de Sceaux Patrick Roger ce soir sur France 5](#)
- [Le nouveau président de l'UNEF est passé par Sceaux](#)
- [Les belles fables de Florian : Les serins et le chardonneret](#)
- [Casting pour M6 à Sceaux](#)
- [Qui remplacera M. Pemezec à la tête de l'UMP du 92 ?](#)
- [Le retour des tramways](#)
- [Comment la mairie de Fontenay communique sur la fermeture de la crèche Sainte-Barbe](#)
- [Interview exclusive de la fondatrice de l'association des Berceaux de Fontenay-aux-Roses](#)

• Derniers commentaires

- batay dans [Le LIDL des Mouilleboeufs annoncé dans le Fontenay Mag](#)
- batay dans [Le LIDL des Mouilleboeufs annoncé dans le Fontenay Mag](#)
- [Jérôme](#) dans [Le LIDL des Mouilleboeufs annoncé dans le Fontenay Mag](#)

- marc dans [Le LIDL des Mouilleboeufs annoncé dans le Fontenay Mag](#)
- didie dans [Les belles fables de Florian : Les serins et le chardonneret](#)
- [Jérôme](#) dans [Le chocolatier de Sceaux Patrick Roger ce soir sur France 5](#)
- philippe dans [Le chocolatier de Sceaux Patrick Roger ce soir sur France 5](#)
- Has been dans [Casting pour M6 à Sceaux](#)

Copyright © 2011 · Tous droits réservés · Le Journal de Robinson

[The Structure Theme](#) par [Muku Studios](#) et [Jeff Milone](#) · [Flux RSS](#) · [Connexion](#)

ORGANICTHEMES